

## Compte rendu de la réunion de rentrée du 10 septembre 2018 à Morières 20h00

### Comité directeur

Présents : Serge POIRRIER, Didier LANGLUME, Thomas RENON, Etienne RAOUL, Yann KERMAREC, Eric PEYREROL et Frédéric PLISSON.

Excusés : Sylvia MOUCADEL, Dominique GERONIMI et Nicolas RUVAULT

Clubs : L'Isle, Sorgue, Carpentras, Avignon, Monteux, Pujaut, Violès, Cavallon, Entraigues, Valréas, Pertuis, Morières, Orange, Courthézon et Noves

Début de séance : 20h10

- **Mot d'accueil et remerciements :**

Le club de Morières a gentiment accepté de recevoir les 2 réunions dans ses installations (18h30 et 20h00) nous les en remercions.

- **Le Président : Serge POIRRIER**

Informe que nous allons modifier le fonctionnement de l'association. En effet, pour réduire le décalage et coller au plus juste avec la réalité, l'assemblée générale ordinaire se déroulera en janvier. En janvier 2019 à Violès se déroulera L'Ag ordinaire et nous serons en mesure de présenter tous les bilans de 2018 et le prévisionnel 2020. Nous maintiendrons une date en juin pour un moment convivial avec les récompenses de la saison. Petit rappel également sur la réflexion d'une adresse mail avec une « souche » commune et précédé le l'identité de la commune : [vedene@cd84-tennis-de-table.fr](mailto:vedene@cd84-tennis-de-table.fr) pour exemple, à réfléchir.

- **Championnat séniors : Eric**

La structure du championnat prend forme même si nous sommes toujours en attente des réponses de certains clubs. Dès réception, le championnat sera monté et le calendrier diffusé aux clubs.

- **Sportive : Etienne**

Revient sur la nouvelle règle du coaching avec la possibilité de recevoir un conseil entre les points. Cela ne devra en rien casser la dynamique de la partie. La règle du temps mort est inchangée. Sur le championnat jeunes la même règle s'applique. Lors de la première journée 1 JA sillonnera la salle pour informer les parents et les entraîneurs de la conduite à tenir. Pour la deuxième journée si le règlement n'est pas respecté le JA sanctionnera. Plus de limitation du nb de filles dans une équipe engagée dans le championnat.

- **Critérium : Yann**

Petit rappel sur le fonctionnement des montées-descentes. Les montées sont identifiées et ne peuvent pas changer. Pour les autres, il est impossible de connaître à l'avance les joueurs qui vont se maintenir dans un niveau.

Attention : il sera possible d'avoir 1 forfait excusé et justifié sans être sportivement sanctionné.

- **Développement : Thomas**

Cagnotte: Explication sur la modification des critères dans le tableau (récap envoyé par mail)

ETD Suite à l'appel de Thomas pour lancer la création d'une équipe technique départementale, une réunion s'est tenue il y a peu et ce dernier a été désigné conseiller technique départemental. Il y a une logique dans ce processus car Thomas est le référent auprès de l'Equipe Technique régional. Pour rappel cette équipe n'a aucun pouvoir, elle est force de proposition.

Formation fédérale : nouveauté avec la création de l'initiateur fédéral qui vient se rajouter à l'existant.

BPJEPS : la commission développement est axée sur la formation de cadre afin de répondre ou de créer un besoin vers différents publics. C'est donc Nicolas Ruault qui s'est engagé en contrat d'apprentissage pour 1 an avec le cd84. Le coût s'élève à environ 10 000€, la ligue va l'utiliser et nous financer 3000€.

A Nicolas, à cette commission de trouver des actions payantes vers les clubs, écoles, centres de loisirs, périscolaire, comités d'entreprise et autres pour faire rentrer de l'argent et amoindrir le coût pour le cd84.  
Pour rappel : 20€ de l'heure jusqu'à 2h30 + frais de déplacements ; au-delà c'est 16€ de l'heure + frais de déplacements.

- **Organisation et arbitrage :**

L'assemblée valide l'utilisation de GIRPE dès cette saison, il deviendra obligatoire dès l'an prochain.

Didier attend encore un peu et début de semaine prochaine il adressera à tous les clubs le planning des organisations.

Petit rappel également sur « l'état » des JA. Attention les JA qui n'ont pas officié depuis longtemps sont mis en « inactivité » pour pouvoir intervenir à nouveau, ils doivent participer à un stage ou à un colloque.

- **Divers :** Lors d'une compétition jeunes de cette fin de saison des coupes n'ont pas été remises au club de Sorgues. A régulariser.

Fin de séance : 21h15.

**Pour le Comité Directeur,  
Le Secrétaire général,  
Frédéric PLISSON**